



L'an mil huit cent quatre vingt trois le six
Février. Je Paire Jean Laporte, huissier près le Tribunal
civil d'Espalion rendant d'ordonnance. Soussigné.
A la requête de Jean Sirvain propriétaire domicilié à
Pallachoux maire de Vitrac pour lequel domicile est élu
au Born chez M^r a Vitrac chez M^r le Curé
et encore à Espalion au l'Etude de M^r Louis Cambourne
avocat y domicilié.

J'ai signifié à Joseph Ginieston propriétaire domicilié
au Born maire de Vitrac : 1^o l'obligation privée par lui
souscrite au profit du requérant le premier juillet 1870 pour
pour Mille francs venant à échéance dans un an de date,
enregistrée à Espalion le deux novembre 1882 fol^o 107 v^o C^o 3;
2^o le Jugement rendu contre lui par défaut, au profit du requérant
par le Tribunal civil d'Espalion le cinq décembre 1882 enregistré
et expédié.

Ce faisant en vertu des titres ci-dessus j'ai fait com-
mandement au dit Joseph Ginieston d'avoir à payer au re-
quérant : 1^o la somme de Mille francs montant en
principal de ladite obligation privée et des intérêts
jugement ~~par défaut~~ ~~condamnation~~; 2^o le, intérêt légitime
ment dû de cette somme; 3^o la somme de quarante
francs cinquante centimes montant de frais liquides au dit
jugement; 4^o Celle de quarant cinq francs pour
montant des frais d'enregistrement, d'expédition, signifi-
cation des jugements et d'inscription d'hypothèque
de la cour du présent tel qu'il sera mis au bas.

Lui déclarant que faute par lui d'obéir au
présent commandement il y sera contraint par
toutes les voies et rigueurs de droit et notamment le

o 1. / 0
C ho
o 1 80
o 3 75
p 1 20
L 10
ou 1 25
10 = 50
L

14 1 0
+ via 88 25
over 5 an



délai de trente jours expiré par la saisie réelle de
immeubles qui se trouvent situés dans l'arrondisse-
ment d'Espalion,

Auquel effet j'ai de présent ordonné l'ité obligation
et du dit jugement baillé copie au sieur
Joseph Gineston en son domicile en parlant à
sa femme.



Je soussigné, le sieur
Gineston, le 16
février 1883. Je lui ai remis
trois francs soit une
quinte et deux sous.

Joseph Gineston

Cout quatre francs Expédition
et j'ai compris une feuille de
papier spécial et une feuille
simple et.

Lapere

Fait à Espalion le 16 février 1883.

Le notaire soussigné.

Joseph Lapere

Le 16 février 1883
Commencement
de la séance
Joseph Gineston
arrondissement